



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19156566

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

21 NOV. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 0631 792 672

Dénomination

(en entier) : **SONACA VENTURES HOLDING**(en abrégé) : **SONACA VENTURES HOLDING**Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Route Nationale Cinq, 6041 Gosselies****Objet de l'acte : NOMINATION DU COMMISSAIRE**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06.06.2019

**NOMINATION DU COMMISSAIRE ET FIXATION DE SES EMOLUMENTS POUR L'AUDIT DES
COMPTES STATUTAIRES**

L'Assemblée, à l'unanimité, décide de nommer aux fonctions de Commissaire, pour les exercices 2019, 2020 et 2021, la société RSM Interaudit, représentée par Monsieur Thierry Lejuste. Les émoluments pour réaliser cette mission sont fixés à un forfait annuel de 1.300 EUR HTVA, à indexer sur base de l'indice des prix à la consommation. A ce montant s'ajouteront la cotisation de 40 EUR versée par le Commissaire à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et une partie variable de 1,3%.

Bernard DELVAUX
PrésidentErik van OCKENBURG
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 02/12/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).